



Recyclage Autorisation de conduite

Cette formation apportera les connaissances théoriques et pratiques sur la conduite en toute sécurité des différents types de chariots de la catégorie R489 et R485 présents dans votre entreprise.



Informations générales

Durée : 7,00 heures

Profils des stagiaires : Tous les salariés utilisant ou pouvant utiliser un ou plusieurs types de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.

Nombre de participants par session : 6 maximum

Pré-requis : Avoir suivi la formation Autorisation de conduite initiale dans les 5 ans.

Être équipé de chaussures de sécurité.

L'entreprise doit mettre à disposition les engins correspondant à la formation et à jour de leur vérification générale périodique.

La rése



Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de : Conduire et d'utiliser en sécurité les types de chariots R485 et R489 pour lesquels il sera habilité par l'employeur ; Examiner l'engin et ses équipements et mettre en pratique la maintenance de premier niveau ; Communiquer les anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions ; Connaître la réglementation sur la conduite de chariots élévateurs ou gerbeurs.



Contenu de la formation & Aptitudes développées

La réglementation relative à la conduite d'engin :

- Connaître la réglementation ;
- Connaître les règles de sécurité et les risques liés à l'utilisation des chariots ;
- Identifier Le rôle et les responsabilités du caristes.

L'utilisation des chariots automoteurs de manutention R485 et R489 (Pratique) :

- Mettre en adéquation le chariot avec la nature du travail ;
- Circuler et manœuvrer dans le respect des règles de sécurité ;
- Gerber et transporter des charges ;
- Test Pratique : Exercices pratiques de manutention et conduite d'un Chariot R485 et R489, Lire et interpréter une plaque de charge.

L'entretien et le traitement des anomalies :

- Connaître les vérifications journalières (prise de poste), hebdomadaire et semestrielles à réaliser ;



- Rédiger un compte rendu d'anomalie en fin de poste.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Nos intervenants sont des experts dans le domaine de la logistique et de la manutention. Leurs expériences professionnelles (Responsable sécurité: responsable logistique: Agent de manutention...) et leurs diplômes/formations (différents types de CACES) font d'eux des formateurs passionnés et terrain qui vous apporteront des compétences par leur partage d'expériences mais également au travers de mises en situations réelles de travail. Le responsable pédagogique de L'ORGANISME DE FORMATION s'assurera de la bonne organisation et du bon déroulé pédagogique de la formation et peut être contacté à tout moment par le client: stagiaire ou intervenant pour répondre à vos besoins.

Accessibilité

L'ORGANISME DE FORMATION s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de cette formation à tous. Pour accompagner au mieux les Personnes en Situation de Handicap, nous vous remercions de vous rapprocher de notre Référent Handicap pour étudier avec vous les conditions d'adaptations de la formation.

Moyens pédagogiques & techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation ;
- L'intervenant utilisera son PC et son vidéo projecteur, si besoin ;
- Pour les formations en intra : utilisation du matériel et des spécialités des locaux pour réaliser les mises en situation (Chariot élévateur ou gerbeur, matériel de sécurité,) ;
- Un support dématérialisé ou papier est remis au stagiaire selon les besoins ;
- Modalités pédagogiques : Démonstrative, pédagogie inversée et interrogative. Ces modalités peuvent être adaptées le jour de la formation en fonction des besoins des stagiaires et du formateur.

Suivi & évaluation des résultats

- Une feuille de présence émargée par les stagiaires et le formateur ;
- Des questions écrites sous forme de QCM en début et fin de formation afin d'évaluer le niveau des acquis sur la thématique ;
- Une évaluation en cours de formation peut se réaliser de différentes manières selon le contenu de la formation : mise en situation, quizz, exercice pratique ;
- Une évaluation de la satisfaction à chaud de chaque stagiaire est réalisée en fin de formation ;
- Une attestation de suivi de formation sera adressée aux participants ;

Délai d'accès

Le délai d'inscription à la formation est au minimum de **2 semaines** avant la date de réalisation.

Modalités d'évaluation & Indicateurs qualité

La formation est sanctionnée par : Remise d'un Certificat de réalisation et d'un recueil d'information complété par le formateur permettant à l'employeur de décider ou non d'établir et délivrer une autorisation de conduite à son salarié. Remise à l'employeur d'une autorisation de conduite



Modalités d'évaluation : Évaluation des acquis : exercices de conduite tout au long de la formation et QCM sur les connaissances théoriques acquises en début et fin de formation. Le formateur émettra un avis sur l'aptitude du stagiaire à conduire à la suite de ces évaluations et

Indicateurs Qualité : Note de la formation : **7,3 / 10**